

ASSOCIATION des QUARTIERS des GARRIGUES à MAZAN et de la LEGUE à CARPENTRAS

Bonne Année à tous

Siège :
1131 chemin des Teyssières
84380 MAZAN
☎ 0490698179
Association loi 1901
agrément N°3/0497

SOMMAIRE

PAGE 1

**VOEUX DE LA
PRÉSIDENTE
et FÊTE CHAMPÊTRE**

PAGE 2

**CHAPITRE I
DÉCHETS ET PROPRETÉ**

Conteneurs à ordures
Benne à végétaux
Action de nettoyage
Assainissement collectif

PAGE 3

**CHAPITRE II
VOIRIE ET SÉCURITÉ**

Inspection avec la Mairie
Ramassage scolaire
Action sur la Légue
Route de Pernes (RD 1)

PAGE 4

**CHAPITRE III
ACTIONS ET INITIATIVES**

Participation au Téléthon
Participation au CARRI
Annonces diverses

ÉCOLOGIE

**Plumes de jour,
Plumes de nuit**

réalisation maquette : michel a.

VOEUX DE LA PRÉSIDENTE

Pour cette année 2010 le conseil d'administration et moi-même vous adressons ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers nos vœux les plus sincères de santé, bonheur et paix.

« *Le citoyen détient un rôle prédominant dans la transformation de la société* » (Claude Alphandéry).

Prenant cette citation comme modèle, je souhaite que chacun d'entre nous prenne conscience de son rôle à jouer afin que tout d'abord nos quartiers conservent et préservent l'environnement qui leur est propre et que par notre volonté, notre détermination et notre exemple nos demandes d'amélioration soient entendues par ceux qui en ont le pouvoir.

L'assainissement collectif des Garrigues en est un exemple, formons le vœu que les travaux commencent enfin en 2010...

Annie Caizergue

FÊTE CHAMPÊTRE

Le fort mistral de la veille nous faisait craindre un désastre. Bien au contraire ce fut une réussite car le vent ne s'est pas réveillé et à partir de 6 heures les bénévoles du méchoui pouvaient allumer le feu et préparer les 6 moutons. Le nombre de participants au concours de boules a été en large augmentation et les gagnants ont reçu de lots de vin, ainsi que les récompenses offertes par le Conseil Régional, le Conseil Général, les mairies de Carpentras et de Mazan.

Après un apéritif concert interprété comme chaque année par la Philharmonique Mazanaise, 200 convives comprenant adultes et enfants se sont retrouvés autour des tables. Cela prouve que le choix du menu, surtout le plat principal, influence la participation.

L'organisation, l'animation et le déroulement ont été unanimement appréciés. Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette manifestation, et au service technique de Mazan pour le prêt de tout le matériel.

CHAPITRE I : DÉCHETS ET PROPRETÉ

CONTENEURS À ORDURES MÉNAGÈRES

Suite à notre courrier du 18 mai à l'adresse de la COVE, un tour de quartier a été fait le 25 septembre avec Monsieur KAMM en charge du secteur de Mazan.

Constat :

- * couvercles manquants (qui ont été remplacés depuis)
- * crochets des conteneurs non remis après passage des bennes (amélioration depuis)
- * manque de conteneurs à certains endroits compte tenu de l'augmentation du nombre d'habitations
- * débordement fréquent de ceux-ci et éparpillement des sacs éventrés aux alentours
- * socles inexistantes ou non réparés après accidents de la circulation
- * des encombrants ou dépôts de toutes sortes sont régulièrement mis à côté des conteneurs. (bidets, chaises longues, radiateurs électriques, vêtements...etc)

C'est inadmissible.

Nous devons à chaque fois téléphoner à la COVE ou à la Mairie pour les faire enlever. Il faut encore rappeler malgré toutes les informations qui circulent que la COVE vient GRATUITEMENT enlever les encombrants, c'est-à-dire tout ce qui ne peut rentrer dans le coffre d'une voiture. Que la déchèterie de Caromb est à la disposition de tous et que nombre d'associations récupèrent ce dont vous n'avez plus besoin, peut être même vos voisins.

Une braderie de quartier serait peut-être la bienvenue !

BENNE À VÉGÉTAUX

Intersection des chemins Pied Marin n°1 et Teyssières

Plusieurs fois notre présidente était présente les jours de collecte afin de sensibiliser les personnes apportant leurs déchets végétaux à un peu plus de discipline et de savoir vivre.

Cette benne à végétaux qui a été installée à notre demande il y a quelques années, est d'une grande utilité, mais sise sur un terrain privé. Les sacs ne doivent pas y être déposés mais uniquement vidés dans la benne. Ceux qui ont la chance d'avoir une grande remorque peuvent emmener directement leurs tontes ou végétaux à la déchèterie de Caromb ou de Loriol. Les grandes tailles coupées en petits morceaux tiennent moins de place, le bois peut être récupéré pour les cheminées. La benne n'est pas destinée aux professionnels dont certains viennent de bonne heure et remplissent très vite le conteneur ; il est vrai que la déchèterie n'est gratuite pour eux.

En période de taille il serait souhaitable qu'un renouvellement de la benne soit fait plus souvent. Chaque déposant peut téléphoner à la COVE (n° vert sur la benne) ou à la Mairie de Mazan pour avertir de son débordement sans attendre l'action de la présidente !!

Une lettre a été adressée à la COVE pour demander un dispositif afin de limiter la hauteur pour en faciliter l'accès. Réponse : «Ces bennes sont d'une capacité de 20 m³ ce qui fixe leur hauteur. Une hauteur moins importante

correspondrait à une capacité réduite ce qui entraînerait rapidement un débordement de ces dernières».

Mais le constat a aussi été fait, au dire d'un employé, que si les bennes sont plus basses, on y retrouve à l'intérieur des encombrants de toutes sortes !

En tout cas, les moments partagés en buvant café ou thé sur le terrain sont très conviviaux, les problèmes du quartier sont discutés et les suggestions bien accueillies.

ACTION DE NETTOYAGE DES CHEMINS

dans le cadre de la Semaine Européenne de réduction des déchets

Le samedi 21 novembre à 9 heures une quinzaine d'enfants et autant d'adultes se sont retrouvés munis d'un gilet jaune et de gants pour une opération nettoyage de quartier. Des sacs de différentes couleurs ont été fournis aux bénévoles.

Chocolat chaud, café, thé et brioches ont ravi les participants qui, après avoir formé des équipes, ont arpenté nos chemins. C'est un total de 30 sacs de déchets qui ont ainsi été collectés. Quelques encombrants ont été signalés à la Mairie qui a procédé à leur enlèvement.

Un stand d'information a accueilli toute la matinée, promeneurs ou automobilistes. La présidente tient à votre disposition des fascicules de l'ADEME pour alléger votre facture énergétique et soulager la planète. C'est à l'échelle de chaque foyer que l'on peut inverser la tendance. Des commandes de composteurs individuels ont été recueillies.

À consulter : <http://www.reduisonsnosdechets.fr> ou www.preventiondechets.fr

Nous avons récompensé les enfants en leur offrant une place de cinéma et en les remerciant vivement de l'intérêt qu'ils portent à leur environnement.

FOURNITURE DE COMPOSTEURS PAR LA COVE

Les déchets organiques représentent 32 % de nos poubelles ; pour réduire ces déchets, la COVE souhaite participer à la distribution de composteurs individuels. Notre association a décidé de recueillir les demandes de nos quartiers pour les lui transmettre : cette action a déjà débuté le 21 novembre (voir ci-dessus). Un exemplaire de commande est joint à ce bulletin : diffusez-le à vos voisins, et renvoyez-le pour que nous puissions accélérer l'opération auprès de la COVE.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Consécutivement à la délégation de service public que la mairie de Mazan lui a récemment accordée, le Syndicat des Eaux Rhône Ventoux a voté en décembre 2009 le projet de l'assainissement des Garrigues. 19,5 km de canalisation pour le réseau gravitaire seront nécessaires, avec 2 km de réseau de refoulement et 11 postes de relèvement pour desservir 545 habitations.

En même temps la SDEI effectuera la rénovation des conduites en eau potable sur 11 kilomètres.

CHAPITRE II : VOIRIE ET SÉCURITÉ

INSPECTION DE LA VOIRIE DES GARRIGUES

Etat des routes et sécurité

Le 5 octobre une visite du quartier des Garrigues a été faite avec Messieurs PICHOT(adjoint responsable du service technique) et DUPUY (nouveau directeur) ce dont nous les remercions.

De nombreux points à améliorer ont été notés :

- * affaissement de la chaussée au croisement de Bramefan et manque de signalisation du sens de circulation,
- * éclairage très insuffisant, surtout aux arrêts de bus,
- * chemins de terre défoncés,
- * chaussées déformées, eaux de ruissellement,
- * accotements non sécurisés,
- * remblais en ciment non conformes au bord des routes,
- * élagages non réalisés d'où manque de visibilité,
- * intersections mal signalées, panneaux défaillants.....etc

Réalisations depuis cette visite :

- * bandes blanches repeintes aux intersections, ainsi qu'au rond point de St Donat,
- * les chemins des Garrigues et de Picuey ont été nivelés, les nids de poules comblés, facilitant ainsi l'accès des piétons et des vélos à l'agglomération.
- * Les accotements du chemin de Bramefan dans le creux du lit ont été raclés évitant ainsi la formation d'une importante flaque d'eau et l'affaissement de la voie.
- * Des éclairages solaires sont envisagés (ce qui évitera des fils électriques en décoration !) et permettra des économies.
- * L'illumination de 2 carrefours pour les fêtes.

RAMASSAGE SCOLAIRE

30 enfants du quartier des Garrigues attendent le bus pour le collège de Mazan et d'autres pour les lycées de Carpentras. La présidente a pu constater que 2 arrêts n'étaient pas sécurisés ni réglementaires à savoir :

- * intersection des chemins de Pied Marin n° 1 et Teyssières au stop, arrêt très dangereux puisqu'on y déplore plusieurs accidents graves, alors que l'arrêt matérialisé se trouve à 50m avec une aire de stationnement pour les bus.
 - * intersection chemins Pied Marin n° 1 et Pied Marin n° 2, aucune visibilité, l'arrêt matérialisé se trouve à 20 mètres pas avec également une aire de stationnement.
- Les chauffeurs ont été sensibilisés et les arrêts respectés.

Une constatation : les enfants qui effectuent à pied le chemin entre leur domicile et les stations de bus sont souvent habillés en sombre et peu visibles par les automobilistes la nuit. Il serait souhaitable qu'ils soient munis de réflecteurs ou de gilet jaunes. (ceux-ci tiennent peu de place dans un cartable)

ACTION SUR LA LÉGUE DE CARPENTRAS

Suite à notre demande, le 17 septembre nous avons rencontré le technicien voirie de la ville de Carpentras et lui avons fait part des remarques de nos adhérents. Arbres et haies qui débordent sur la chaussée gênant la circulation, buttes en béton en bordure de chemins, affaissement de la chaussée, eaux pluviales.

Nous avons constaté que certaines parcelles avaient été débroussaillées en bordure de route pour prévenir les risques d'incendie.

ROUTE DE PERNES (RD 1)

Depuis plus de vingt ans notre association demande au Conseil Général de revoir la portion de route à partir du panneau fin d'agglomération jusqu'au rond point de la cave La Courtoise et plus spécialement au virage de Malpasset (arrivée Pied Marin n° 1 et Pied Marin n° 2), l'intersection avec l'avenue des Amandiers et le chemin de Faverand (risque d'aquaplaning)

L'accident de bus scolaire au printemps aurait pu être catastrophique !

Par lettre du 15 juillet Monsieur Claude Haut Président du Conseil Général nous faisait cette réponse :

Madame la Présidente,

Par correspondance en date du 9 mai dernier, vous avez bien voulu appeler mon attention sur les problèmes que pose la RD 1 sur la section comprise entre la RD 5 et l'agglomération de MAZAN.

Je suis en mesure de porter à votre connaissance les informations suivantes :

Un avant-projet d'aménagement de cette section de route a été établi par le service compétent du Conseil Général en liaison avec les élus locaux.

Il consiste :

- en une rectification des courbes les plus prononcées,
- en une sécurisation des échanges au niveau des carrefours,
- en un recalibrage de la plateforme de la route afin de la porter à 11,00 mètres soit pour le tronçon rase campagne une chaussée bidirectionnelle de 6,00 mètres, deux bandes cyclables de 1,50 mètre et deux accotements de 1,00 mètre. Pour le tronçon urbain, une chaussée bidirectionnelle de 5,50 mètres, deux accotements de 1,00 mètre et une bande piétons-cycles dissociée de la chaussée par un fossé de 2,50 mètres.

L'étude porte également sur la maîtrise des eaux pluviales en fonction des compétences respectives du Département, la chaussée uniquement, et de la Commune.

La réalisation de cet avant-projet nécessite la maîtrise de terrains sur les propriétés riveraines.

Aussi, la suite de la procédure va consister en l'organisation d'une enquête préalable à une déclaration d'utilité publique de l'avant-projet dressé dont l'objet est de recueillir les différents avis afin d'aider la collectivité à choisir le meilleur parti d'aménagement.

A l'issue de cette procédure, il pourra être procédé aux acquisitions foncières préalables à l'engagement des travaux.

J'ai demandé aux services d'entreprendre ces opérations rapidement, qui sont toujours relativement longues compte tenu des délais incompressibles des procédures réglementaires à mettre en œuvre.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Claude HAUT

Un accotement sécurisé (piste cyclable et piétonne dignes de ce nom) doit être absolument prévu avec barrières, haies ... afin que les habitants puissent effectuer leurs déplacements sans prendre leur voiture en évitant ainsi des engorgements, des bouchons, de la pollution au centre du village.

CHAPITRE III : ACTIONS et INITIATIVES

PARTICIPATION AU TÉLÉTHON

4-5 décembre 2009

6 membres du Conseil d'administration y ont participé en confectionnant une soupe mixée pour les enfants et paysanne pour les adultes. Ce fut une première qui a ravi ceux qui l'ont dégustée mais aussi une première pour notre participation à une action organisée par l'Espace Jeunes de Mazan. Une soupe est toujours un moment convivial et de partage que l'on retrouve dans des soirées festives de villages de campagne. Un grand merci à ceux et celles qui ont donné de leur temps pour trier et débiter les légumes et mijoter avec lard et saucisses cet excellent mets.

PARTICIPATION AU CARRI

18 juillet 2010

Notre Association souhaite participer à cette grande manifestation mazanaise, et invite ceux qui se sentent concernés par cet événement exceptionnel dans leur village à se costumer. Une permanence et un atelier de couture se tiennent tous les lundi et jeudi après-midi route de St Pierre dans l'immeuble à coté du foyer du 3^{ème} age.

Pour plus d'information : <http://carri.mazan.online.fr/>

PARTICIPATION AU COMITÉ ÉCOLOGIQUE

Notre Association est adhérente du Comité écologique qui publie chaque trimestre « le Libre Canard ». Dans cette publication l'information vous est donnée sur les interventions auprès des différentes collectivités territoriales. Nous participons aux différentes réunions liées à l'environnement du quartier de la Lège.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION ROUTIÈRE

Notre Association a prévu d'organiser avec le service jeunesse « espace jeunes » de la Mairie de Mazan une JOURNÉE SÉCURITÉ et PRÉVENTION ROUTIÈRE à MAZAN.

Vous pourrez venir tester vos connaissances, effectuer des tonneaux dans le simulateur de la MACIF, prendre conscience que la prévention est l'affaire des petits comme des grands.

Tous les contacts ont été pris avec les participants et services concernés, reste à caler une date définitive.

Des bénévoles de notre Association se sont fortement investis dans ce projet ; un petit coup de main serait apprécié : n'hésitez pas à contacter le 04 90 69 81 79.

ÉCOLOGIE : PLUME DE JOUR, PLUME DE NUIT

L'hiver arrive, la faune et la flore se mettent au ralenti, mais si nous voulons profiter des chants d'oiseaux et des youyous des rapaces nocturnes :

IL FAUT LES AIDER A PASSER L'HIVER !

Ils sont déjà décimés par les pesticides, pour certains par les voitures. La transformation des prairies en cultures, la suppression des haies, des arbres isolés, des arbres morts, l'assèchement des marais, détruisent, fragmentent leur milieu de vie et les privent de nourriture, de site de nidification, de protection. De plus les rapaces sont menacés par le lobby des chasseurs dont certaines fédérations souhaiteraient qu'on leur retire la qualification « d'espèces protégées ».

AUSSI PROTEGEONS LES : QUE FAIRE ?

- ◆ Contrairement à notre goût de jardin organisé, laissons en place les vieux arbres (ou les arbres morts, surtout ceux qui présentent des cavités),
- ◆ laisser les feuilles s'accumuler (elles favoriseront la présence de petits vertébrés qui nourriront les oiseaux).
- ◆ privilégier les plantes méditerranéennes : pin d'alep, chêne vert, blanc et liège, romarin, viorne, plantes à baies (favorables aux insectes qui les nourrissent).
- ◆ installer des mangeoires (en hauteur, pour éviter les prédateurs : chats.....) dès les premières gelées avec différentes graines : millet, tournesol, courge, avoines, etc. (ne pas hésiter à nettoyer la mangeoire si les graines ont été mouillées), de la graisse, des fruits (même s'ils sont trop mûrs).

◆ Evidemment, ne pas oublier de placer des récipients contenant de l'eau (vérifier qu'elle ne soit pas gelée).

◆ Et n'oubliez pas de les observer lorsqu'ils se ravitaillent. Vous passerez un moment privilégié, si vous installez vos mangeoires à portée de vue. Vous aurez la surprise de voir que des écureuils profitent eux aussi de vos largesses.

◆

◆ En voiture, ralentissez en période de gel, les oiseaux ont des réflexes amoindris par le froid.

Si vous êtes arrivés à appliquer seulement l'une des ces recommandations, ce sera déjà bien.....

Ces conseils ne sont pas exhaustifs, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) peut vous fournir des milliers d'informations sur les oiseaux, vous apprendre à installer chez vous un refuge LPO.

Pour tout cela : le contact local LPO :

LPO PACA villa St Jules

6 avenue J.Jaurès

83400 HYERES 04 94 12 79 53

Courriel paca@LPO.fr - <http://paca.LPO.fr>

PS – Demandez à la LPO un petit fascicule magnifique « Plumes de nuit »

Source : Fascicules LPO

Mic & Danièle